

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 12.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 12.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022367

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Aménagement de 2 places de parc, Chamoson

Titre du projet de construction

Aménagement de 2 places de parc

Numéro pour consultation eConstruction

3ebabd54

Requérant(e)

Rita Giroud

Auteur(e) de plans

Carole Boillat

Auteur(e) de plans - Entreprise

Carole Boillat Architecture

Parcelle

Parcelle 8947, No Folio 32, Lieu-dit Saint-André

Coordonnées

2'583'408 1'116'687

Propriétaire

Rita Giroud

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone extension village

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la

qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 13.07.2026

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 12.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 12.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022314

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Installation photovoltaïque sur talus, Chamoson

Titre du projet de construction

Installation photovoltaïque sur talus

Numéro pour consultation eConstruction

79cc56f4

Requérant(e)

Pascal Jeanneret

Auteur(e) de plans

Pascal Jeanneret

Parcelle

Parcelle 131, No Folio 2, Lieu-dit Lesoix

Coordonnées

2'579'978 1'117'008

Propriétaire

Pascal Jeanneret

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone chalets

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un

délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 13.07.2026

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 12.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 12.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022291

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Installation photovoltaïque sur un talus, Chamoson

Titre du projet de construction

Installation photovoltaïque sur un talus

Numéro pour consultation eConstruction

f6a6b40d

Requérant(e)

Carine Romy

Auteur(e) de plans

Carine Romy

Parcelle

Parcelle 510, No Folio 8, Lieu-dit Ardève

Coordonnées

2'582'796 1'116'802

Propriétaire

Carine Romy

Propriétaire

David Romy

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone chalets

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la

qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 13.07.2026